



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 07 novembre 2016

CENTRE PAUL STRAUSS : NIVEAU D'ALERTE ATTEINT

Depuis sa création en 1924, les équipes du Centre Paul Strauss, Centre de Lutte Contre le Cancer à Strasbourg consacrent leurs quotidiens à accueillir et soigner les personnes atteintes d'un cancer de la région Alsace et au-delà pour garantir aux usagers un accès aux soins dans l'espace public et à but non lucratif.

Aujourd'hui, 600 professionnels dépistent, soignent, guérissent et cherchent pour guérir le cancer et mettent tout en œuvre pour lutter contre cette maladie. Et demain qu'en restera-t-il ?

En 2011, à l'incitation et sous la tutelle de l'ARS (Agence Régionale de Santé Alsace), notre établissement et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) signent une convention pour créer en 2018 l'Institut Régional du Cancer (IRECAL ou IRC) : Projet phare de la région.

Ce projet de coopération médicale destiné à associer les compétences de nos établissements doit apporter une prise en charge encore améliorée des patients mais sera un marché de dupe pour le personnel du Centre Paul Strauss (CPS). Des pans entiers d'activité seront abandonnés à notre partenaire et se traduiront par des suppressions d'emplois.

Une forme de mutualisation tronquée par la mise à disposition qui est une voie à sens unique et sans issue pour le personnel. Nous demandons le maintien de tous les emplois comme cela nous a été répété maintes fois depuis la genèse du projet.

« Personne ne restera au bord du chemin, nous avait-on dit ».

Les spécialistes des CLCC ne pratiquent aucun dépassement d'honoraires contrairement aux spécialistes du public qui exercent des activités libérales à honoraire libre. Nous ne pouvons être en accord avec ces pratiques.

La complexité de ce projet et l'ampleur de l'énergie qu'il faudra déployer pour construire un modèle IRC inédit à partir de deux univers similaires en apparence, mais différents sur de nombreux domaines (pratiques et statuts), nécessitent des règles précises et une garantie d'équité pour chacun des acteurs, à commencer par le plus vulnérable de par sa taille et ses missions orientées exclusivement vers la lutte contre le cancer (Recherche, formations, soins...).

Un audit mandaté par les élus du Comité d'Entreprise confirme une viabilité à court terme de notre autonomie.

Coopérer pour permettre une offre de soins moderne et de pointe en cancérologie, nous ne pouvons que soutenir et adhérer à un tel projet.

Renoncer à une culture de prise en charge, à une spécificité de soins par une dilution dans un IRC mal taillé appauvrira l'offre de soins du secteur Grand Est. **Il n'en n'est pas question !**

Nous exigeons des décisions justes pour les personnels au service des usagers et non des décisions prises dans des bureaux par des décideurs qui ont des lacunes notoires sur la connaissance des réalités du terrain.

Cette situation laisse les personnels du Centre dans le désarroi.

**COOPERATION ENTRE ETABLISSEMENT OUI !
LIQUIDATION NON !**